



Precisions sur contrat de gerance mandataire

Par **LULUINTHESKY**, le **20/02/2009** à **08:47**

Bonjour,

Je m'appête à signer un contrat pour devenir **gérante mandataire** d'une entreprise, et je ne voudrais pas faire n'importe quoi, je me suis déjà renseignée sur internet, mais j'ai une question: existe -t -il une **commission minimum légale** que le propriétaire doit verser au gérant et si oui comment est-elle déterminée ?

L'entreprise est en activité depuis 1 an seulement, vaut-il mieux que j'exige un salaire fixe plus élevé et comment puis-je déterminer une commission ?

Merci d'avance pour votre réponse !